



Budget 2025 (point 9)

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Recettes			
Contributions Confédération	60'000.00	60'000.00	60'000.00
Contributions cantons	8'855.00	8'800.00	8'800.00
Cotisations membres collectifs	13'200.00	13'500.00	12'000.00
Cotisations membres individuels	4'860.00	5'000.00	4'500.00
Cotisations des exploitations d'estivage	151'182.00	145'000.00	164'000.00
Guide de production	20'686.00	22'000.00	18'000.00
Autres recettes	5'000.00	5'000.00	5'500.00
Projet UNESCO	9'760.00	98'000.00	0.00
Gestion de l'association "Saison d'alpage vivante"			20'000.00
Total des recettes	273'543.00	357'300.00	292'800.00
Dépenses			
Assemblée générale	17'702.00	16'000.00	13'000.00
Comité	29'140.00	26'000.00	32'000.00
Organe de révision	992.00	1'000.00	1'000.00
Gérance	115'778.00	144'000.00	121'000.00
Comptabilité	12'039.00	10'000.00	10'000.00
Commissions, groupes de travail	20'332.00	14'500.00	19'000.00
Transfert de connaissance	3'409.00	2'500.00	3'500.00
Excursion d'alpage/ manifestations	0.00	2'000.00	1'500.00
Conférence des sections	1'739.00	2'000.00	2'000.00
Traductions	6'976.00	6'000.00	10'000.00
Communication	442.00		10'500.00
Guide de production	5'422.00	14'000.00	6'000.00
Projet archives de la SSEA			3'500.00
Projet UNESCO	1'289.00	72'000.00	0.00
Autres projets	12'384.00	5'000.00	2'000.00
Charges de bureau, documents imprimés	11'867.00	12'000.00	12'000.00
Téléphone, internet, frais de port	6'692.00	5'000.00	7'000.00
Encaissement cotisations par Identitas	27'526.00	9'500.00	15'000.00
Côtisations, donations	3'480.00	3'000.00	3'000.00
Frais d'informatique	3'835.00	5'000.00	2'500.00
Autres frais d'exploitation	30.00	120.00	120.00
Résultat financier	215.00	-400.00	0.00
Provisions pour guide de production	12'536.00	8'000.00	12'000.00
Dissolution provisions	-21'280.00		
Total des dépenses	272'545.00	357'220.00	286'620.00
Résultat	998.00	80.00	6'180.00

Remarques concernant le budget 2025

Recettes

Contribution de la Confédération – Depuis 2022, l'OFAG soutient financièrement la SSEA par une contribution annuelle de CHF 60'000.- pour des prestations de conseil et de vulgarisation. Le contrat d'aide financière est reconduit pour une période de 4 ans à compter de 2026.

Cotisations des exploitations d'alpage – Le taux d'encaissement des deux premières rondes de facturation des cotisations nouvelle formule (par Identitas) en 2024 et 2025 est très réjouissant. Depuis 2025, les pâquiers normaux des petits ruminants sont également compris dans le calcul des cotisations de membres. C'est pour ces deux raisons qu'un montant plus élevé a été budgété pour 2026.

Guide des bonnes pratiques – Recettes des droits de licence perçus auprès des utilisateurs du Guide SSEA des bonnes pratiques pour la production de fromage d'alpage.

Recettes du projet UNESCO – Ce projet, soutenu financièrement par l'OFC et diverses fondations, sera mené à terme en 2025. C'est pourquoi aucun montant n'a été budgété sous cette rubrique pour 2026. Ce projet avait pour objectif de lancer la constitution de l'association «Saison d'alpage vivante» et la préparation des archives historiques de l'économie alpestre, afin de les rendre accessibles au grand public.

Gestion de l'association «Saison d'alpage vivante» – À partir de 2026, la SSEA se verra confier le mandat de gestion de la nouvelle association «Saison d'alpage vivante». Celle-ci a pour but la mise en œuvre de la reconnaissance de la saison d'alpage à titre de patrimoine immatériel de l'UNESCO. Le budget prévoit de rémunérer ce travail de gestion à hauteur de CHF 20'000.-.

Dépenses

Assemblée générale – La traduction simultanée français-allemand sera maintenue pour l'Assemblée générale 2026, toutefois en recourant à une technique simplifiée (installation portable, sans cabine). Cette mesure permettra de réduire substantiellement les coûts.

Gérance / secrétariat – Pour 2026, le montant budgété pour la gérance est une nouvelle fois en diminution. En effet, le mandat confié à l'USP pour les travaux de secrétariat sera réduit.

Commissions / groupes de travail – Sous cette rubrique figurent les travaux en lien avec des projets et les travaux des groupes de travail stratégiques. Ces travaux sont menés par des membres du comité ou, si nécessaire, des spécialistes externes. Étant donné que plusieurs projets sont en cours actuellement, le montant budgété est plus élevé que pour 2025.

Communication – Les dépenses prévues pour la communication passent à CHF 10'500.- pour 2026. Ce montant comporte le remodelage du site internet de la SSEA. Celui-ci a pris de l'âge, tant au niveau technique qu'esthétique. En outre, il paraîtra dorénavant aussi en langue italienne.

Traductions – Le remodelage du site internet nécessitera des travaux de traduction en italien. C'est pour cette raison que le montant figurant sous cette rubrique est en hausse pour 2026.

Guide des bonnes pratiques – Coûts en lien avec la coordination administrative, les réunions, les consultations et la résolution de problèmes de mise en œuvre. Une provision d'un montant égal à la différence entre les dépenses et les recettes est constituée dans le but de couvrir les coûts d'une future révision du Guide des bonnes pratiques.

Projet archives – Les archives de la SSEA ont été répertoriées et cataloguées par Archives de l'histoire rurale voici quelque temps déjà. Comme elles sont d'importance nationale, elles seront versées aux Archives fédérales. Les coûts de ces travaux sont budgétés à CHF 3'500.-, tant pour 2026 que pour 2027.

Encaissement des cotisations par Identitas – Cette rubrique comporte les coûts fixes et variables qu'Identitas facture à la SSEA pour l'encaissement. En 2024, les coûts d'encaissement étaient très élevés, puisqu'ils comportaient également la mise en place du système d'encaissement.

Informatique – Après des dépenses supplémentaires dues à la mise en œuvre du nouveau système de comptabilité en 2025, les coûts de l’informatique devraient diminuer en 2026.